

VILLE DE
MONT-ROYAL



TOWN OF
MOUNT ROYAL

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE LUNDI
23 MARS 2015 À 19 h, AU 90, AVENUE ROOSEVELT**

Présents :

Le maire: Philippe Roy

les conseillers : Erin Kennedy
John Miller
Joseph Daoura
Minh-Diem Le Thi
Daniel Robert
Louis Dumont

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 15-03-01

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Le conseiller Louis Dumont propose de modifier l'ordre du jour :

PROPOSITION D'AMENDEMENT

- par ajout d'un point, après le point 36, ayant pour objet la modification de l'article A-1 du Règlement n° 1401 concernant la régie interne;
- en scindant le point 34 en retirant le plan numéro 21 de la réunion du CCU du 13 mars 2015 (775, avenue Plymouth). Ce dernier plan sera étudié au point 34.1 qui est ajouté à l'ordre du jour.

RESOLUTION NO. 15-03-01

Subject: Adoption of Agenda

Councillor Louis Dumont proposed to amend the agenda:

PROPOSED AMENDMENT

- by adding an item, after item 36, aiming at amending section A-1 of By-law no. 1401 concerning internal governance;
- by separating Item 34 by withdrawing Plan Number 21 from the CCU meeting of March 13, 2015 (775, Plymouth Avenue). That plan will be studied under Item 34.1, which is added to the agenda.

Cette proposition d'amendement n'étant pas appuyée, elle n'est pas étudiée par le conseil.

Par ailleurs, un sous-comité d'élus, composé de Mme Minh-Diem Le Thi et de messieurs Louis Dumont et Daniel Robert est créé. Ce sous-comité a pour mandat « d'aller voir ce qui se fait dans d'autres villes » relativement à l'ajout de points à l'ordre du jour par un membre du conseil.

PROPOSITION PRINCIPALE

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 23 mars 2015.

Vote contre: le conseiller Louis Dumont.

ADOPTÉ PAR MAJORITÉ

This motion failed for lack of second.

Moreover, a sub-committee of elected officials, formed of Minh-Diem Le Thi, Louis Dumont and Daniel Robert was established. This sub-committee was mandated to "see what is being done in other cities" concerning the addition of agenda items by a council member.

MAIN MOTION

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To adopt the agenda of Regular Meeting of March 23, 2015.

Votes against : Councillor Louis Dumont.

CARRIED BY MAJORITY

3. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 19 h 15 et 7 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 20 h 1.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 février 2015

RÉSOLUTION N° 15-03-02

Objet : Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 février 2015

ATTENDU QUE copies du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 février 2015 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal ont été remises à chaque membre du conseil dans le délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le greffier est dispensé d'en faire la lecture;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 février 2015 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 15-03-02

Subject: Adoption of Minutes of February 23, 2015 Regular Meeting

WHEREAS copies of the minutes of the Town of Mount Royal Council Regular Meeting of February 23, 2015, have been delivered to each member of Council within the time prescribed by section 333 of the Cities and Towns Act, the Town Clerk shall be dispensed with the reading thereof;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To adopt the Minutes of the Town of Mount Royal Council Regular Meeting of February 23, 2015.

CARRIED UNANIMOUSLY

5. Dépôt de documents :

- .1 Permis et certificats
- .2 Rapport - ressources humaines
- .3 Registres des règlements d'emprunt nos E-1501 à E-1503
- .4 Liste des commandes - février - 5 000 \$
- .5 Liste des commandes - février - 25 000 \$
- .6 Liste des achats
- .7 Liste des chèques
- .8 Rapport d'activités du trésorier - élections et référendums

6. CLD - Nomination

RÉSOLUTION N° 15-03-03

Objet : CLD - Nomination

Attendu que le CLD Les 3 Monts cessera d'exister suite aux modifications législatives découlant du projet de loi 28;

Attendu que la Ville de Mont-Royal sera regroupé avec les arrondissements de Saint-Laurent et Ahuntsic-Cartierville et les villes de Côte-Saint-Luc, Hampstead et Montréal-Ouest pour la création d'un nouveau CLD;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

De nommer M. Daniel Robert comme membre élu de ce nouveau CLD.

Vote contre: le conseiller Louis Dumont.

ADOPTÉ PAR MAJORITÉ

RESOLUTION N° 15-03-03

Subject : CLD Nomination

Whereas the CLD Les 3 Monts will cease to exist following legislative changes resulting from draft bill 28;

Whereas the Town of Mount Royal will join the Saint-Laurent and Ahuntsic-Cartierville boroughs and the Towns of Côte-Saint-Luc, Hampstead and Montreal-West to form a new CLD;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To appoint Mr. Daniel Robert as elected member of this new CLD.

Votes against: Councillor Louis Dumont.

CARRIED BY MAJORITY

7. Proclamation - Heure de la Terre, samedi 28 mars 2015

RÉSOLUTION N° 15-03-04

Objet : Proclamation - Heure de la Terre, samedi 28 mars 2015

ATTENDU QU'en 2007 un mouvement a été créé à Sydney, Australie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre;

ATTENDU QUE la Ville de Mont-Royal est préoccupée par les problèmes environnementaux et le réchauffement global de la planète;

ATTENDU QUE la réduction des émissions de gaz à effet de serre constitue une responsabilité partagée, que chaque ville doit s'engager à réduire les émissions de carbone et que chaque personne, entreprise ou communauté doit participer à cet effet;

ATTENDU QUE la Ville de Mont-Royal désire se joindre aux nombreuses villes locales et à travers le monde qui se sont engagées à éteindre les lumières pendant une heure le samedi 28 mars 2015, à compter de 20h30, pour combattre le réchauffement global de la planète;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

RESOLUTION N° 15-03-04

Subject : Proclamation - Earth Hour, Saturday, March 28, 2015

WHEREAS in 2007, a movement was created in Sydney, Australia to reduce greenhouse gas emissions;

WHEREAS the Town of Mount Royal is concerned with environmental problems and global warming;

WHEREAS greenhouse gas emission reduction is a collective responsibility, each city should commit to reducing carbon emissions, and each person, business or community must join in this effort;

WHEREAS the Town wishes to join numerous local cities and cities around the world that committed to turn off the lights for an hour on Saturday, March 28, 2015 starting at 20:30 to fight global warming;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

De proclamer que la Ville de Mont-Royal adhère au mouvement Heure de la Terre 2015, le samedi 28 mars 2015, à 20 h 30;

D'inviter les résidents et commerçants de la Ville à se joindre à cette initiative;

De demander à toutes les municipalités de l'agglomération de Montréal à se joindre à ce mouvement international.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To proclaim that the Town of Mount Royal join the Earth Hour 2015 movement on Saturday, March 28, 2015 at 20:30;

To encourage Town residents and businesses to join this initiative;

To ask all Montréal Agglomeration municipalities to take part in this worldwide action.

CARRIED UNANIMOUSLY

8. Proclamation - Jour de la Terre, mercredi 22 avril 2015

RÉSOLUTION N° 15-03-05

Objet : Proclamation - Jour de la Terre, mercredi 22 avril 2015

ATTENDU QUE les questions environnementales nous tiennent à cœur;

ATTENDU QU'il est important de sensibiliser les citoyens aux enjeux auxquels nous faisons face et à l'importance de créer un environnement durable;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

De proclamer le mercredi 22 avril 2015 Jour de la Terre à la Ville de Mont-Royal; et

D'organiser, dans le cadre du Jour de la Terre, certaines activités reliées à la protection de l'environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Ratification des débours

RÉSOLUTION N° 15-03-06

Objet : Ratification des débours

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De confirmer et d'approuver les débours visant la période du 1er février au 28 février 2015:

Salaires et avantages sociaux: 1 355 598 \$

Fournisseurs: 1 055 378 \$

Quote-part CMM: 343 787 \$

RESOLUTION N° 15-03-05

Subject : Proclamation - Earth Day, Wednesday, April 22, 2015

WHEREAS we deem environmental issues of great importance;

WHEREAS it is important for citizens to be aware of the challenges we are facing and the need for creating a sustainable environment;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To proclaim Earth Day on Wednesday, April 22, 2015 in Town of Mount Royal; and

To hold activities within Earth Day relating to the protection of the environment.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 15-03-06

Subject : Confirmation of Disbursements

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To confirm and approve the disbursements for the period between February 1st and February 28, 2015:

Salaries and fringe benefits: \$1,355,598

Suppliers: \$,055,378

CMM share: \$ 343,787

Quote-part agglomération de Montréal:	22 208 952 \$	Urban Agglomeration of Montreal apportionment:	\$22,208,952
Achat d'eau:	458 078 \$	Water purchase:	\$458,078
Frais de financement:	63 756 \$	Financing costs:	\$63,756
Remboursement en capital – Dette à long terme :	494 700 \$	Principal reimbursements – long term debt:	\$494,700
Total des déboursés:	25 980 249 \$.	Total disbursements:	\$ 25,980,249.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

10. Rapport modifié pour la ratification des débours pour la période du 1er janvier au 31 janvier 2015

RÉSOLUTION N° 15-03-07

RESOLUTION N° 15-03-07

Objet : Rapport modifié pour la ratification des débours pour la période du 1er janvier au 31 janvier 2015

Subject : Modified for the Confirmation of Disbursements for the period of January 1st to January 31th, 2015

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

D'abroger la résolution no 15-01-08;

To repeal Resolution No. 15-01-08;

De confirmer et d'approuver les débours visant la période du 1er janvier au 31 janvier 2015:

To confirm and approve the disbursements for the period between January 1st and January 31, 2015:

Salaires et avantages sociaux:	1 453 912 \$	Salaries and fringe benefits:	\$ 1,453,912
Fournisseurs:	557 599 \$	Suppliers:	\$ 557,599
Assurances:	101 960 \$	Insurance:	\$ 101,960
Frais de financement:	8 267 \$	Financing costs:	\$ 8,267
Total des déboursés:	2 121 738 \$.	Total disbursements:	\$ 2,121,738.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

11. Ratification des paiements des droits relatifs à la TPS et la TVQ

RÉSOLUTION N° 15-03-08

RESOLUTION N° 15-03-08

Objet : Ratification des paiements des droits relatifs à la TPS et la TVQ

Subject : Approval of the payment of GST and QST fees

ATTENDU QUE suite à la vérification réalisée par Revenu Québec, en vertu de la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur la taxe de vente du Québec pour la période du 1er janvier au 31 mai 2014;

WHEREAS under the Excise Tax Act and the Act Respecting the Québec Sales Tax, Revenu Québec carried out an audit for the period from January 1 to May 31, 2014;

ATTENDU QUE Mont-Royal a reçu deux (2) projets de cotisation, un pour la taxe sur les produits et services (TPS) et un pour la taxe de vente du Québec (TVQ);

ATTENDU QUE Mont-Royal a contesté certains éléments des projets de cotisation;

ATTENDU QUE Revenu Québec a accepté les arguments de Mont-Royal et a émis des avis de cotisation réduits;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De ratifier le paiement d'un montant de 24 865,77 \$ à Revenu Canada, à titre des droits à verser à Revenu Canada qui sont relatifs à la TPS;

De ratifier le paiement d'un montant de 50 900,17 \$ à titre des droits à Revenu Québec qui sont relatifs à la TVQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

WHEREAS subsequent to that audit, Mount Royal received two (2) proposals for reassessment, one for the goods and services tax (GST) and one for the Quebec sales tax (QST);

WHEREAS Mount Royal contested parts of the proposals for reassessment;

WHEREAS Revenu Québec has agreed with Mount Royal's arguments and issued lower notices of assessment;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To approve payment in the amount of \$24,865.77 to the Canada Revenue Agency in settlement of GST fees;

To approve payment in the amount of \$50,900.17 to Revenu Québec in settlement of QST fees.

CARRIED UNANIMOUSLY

12. Reconstruction du chemin Rockland (phase V)

RÉSOLUTION N° 15-03-09

Objet : Reconstruction du chemin Rockland (phase V)

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 770 000 \$ pour la reconstruction du chemin Rockland (Phase V), le cas échéant;

D'accorder à la compagnie GROUPE TNT INC. le contrat (C-2015-17) à cette fin, aux prix unitaires soumis, totalisant 695 952,30 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance: Règlement d'emprunt E-1403

Imputation: Projet : 2 124 - Reconstruction chemin Rockland -Phase I à V

Compte budgétaire : 22-300-00-711

Contrat: 695 952,30 \$ (taxes incluses)
Crédit: 703 112,87 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-03-09

Subject : Reconstruction of Rockland Road (phase V)

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$770,000 for the reconstruction of Rockland (Phase V) road as needed;

To award to GROUPE TNT INC. the contract (C-2015-17) to undertake these works, at the unit prices submitted, for a total of \$695,952.30 (taxes included), all in accordance with the tendering documents for this contract;

To charge this expenditure as follows:

Source: Loan by-law E-1403

Appropriation: Project : 2 124 - "Reconstruction chemin Rockland - Phase I à V"

Budget account: 22-300-00-711

Contract: \$695,952.30 (taxes included)
Credit: \$703,112.87.

CARRIED UNANIMOUSLY

13. Réfection du pont d'étagement Rockland - travaux

RÉSOLUTION N° 15-03-10

Objet : Réfection du pont d'étagement Rockland - travaux

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 7 986 557,60 \$ (taxes incluses) pour les travaux de réfection du pont d'étagement Rockland;

D'autoriser le paiement à la VILLE DE MONTRÉAL de sa quote-part pour les travaux de réfection du pont d'étagement Rockland au montant de 7 986 557,60 \$ (taxes incluses) conformément à l'entente intermunicipale et aux résultats des documents d'appel d'offres préparés par la Ville de Montréal pour ce contrat;

D'imputer cette dépense comme suit:

Provenance: Règlement d'emprunt E-1403 et surplus accumulé affecté

Imputation: Projet: 2 144 - Réfection du viaduc Rockland

Compte budgétaire: 22-300-00-712

Contrat: 7 986 557,60 \$ (taxes incluses)
Crédits: 7 292 791,62 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-03-10

Subject : Rockland Overpass - construction

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To authorize an expense for the amount of 7,986,557.60\$ (taxes included) for Rockland Overpass construction work;

To authorize the payment to VILLE DE MONTRÉAL for the Town's share of the total payment for the Rockland Overpass construction work for the amount of 7,986,557.60\$ (taxes included) in accordance with the municipal agreement as per and the results from the request for proposal prepared by the City of Montreal for this contract;

To charge this expenditure as follows:

Source : By-Law E-1403 and allocated accumulated surplus

Appropriation: Project 2 144 - "Réfection du viaduc Rockland"

Budget Account: 22-300-00-712

Contract: 7,986,557.60 \$ (taxes included)
Credits: 7,292,791.62\$.

CARRIED UNANIMOUSLY

14. Réfection du pont d'étagement Rockland - services professionnels pour surveillance

RÉSOLUTION N° 15-03-11

Objet : Réfection du pont d'étagement Rockland - services professionnels pour surveillance

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 457 300 \$ (taxes incluses) pour les services professionnels pour la réfection du pont d'étagement Rockland;

RESOLUTION N° 15-03-11

Subject : Rockland Overpass Repairs - professional services for supervision

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$ 457,300 (taxes included) for the professional services for supervision of the Rockland Overpass;

D'autoriser le paiement à la VILLE DE MONTRÉAL de sa quote-part pour les services professionnels au montant de 415 739,28\$ (taxes incluses) conformément à l'entente intermunicipale et aux résultats des documents d'appel d'offres préparés par la Ville de Montréal pour ce contrat;

D'accepter que madame Isabel Tardif, directrice - Services techniques et que monsieur André Gervais, chef de division de projets de la Ville de Beaconsfield, soient les représentants de Ville de Mont-Royal au comité de sélection pour l'étude des offres de service professionnels reçues;

D'imputer cette dépense comme suit:

Provenance: Règlement d'emprunt E-1403

Imputation Projet: 2 144 - Réfection du viaduc Rockland

Compte budgétaire: 22-300-00-712

Contrat: 415 739,28 \$ (taxes incluses)
Crédits: 417 575,85 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To authorize the payment to VILLE DE MONTRÉAL for half of the total payment for the professional services for supervision for the amount of \$ 415 739,28 (taxes included) in accordance with the municipal agreement as per and the results from the request for proposal prepared by the City of Montreal for this contract;

To accept that Mrs. Isabel Tardif, Director of Technical Services and Mr. André Gervais, Chef Division of the City of Beaconsfield be the Town of Mount Royal representatives on the selection committee for the evaluation of the professional services for supervision received;

To charge this expenditure as follows:

Source: By-Law E-1403

Appropriation: Project 2 144 - "Réfection du viaduc Rockland"

Budget Account: 22-300-00-712

Contract: \$ 415,739.28 (taxes included)
Credits: \$ 417,575.85.

CARRIED UNANIMOUSLY

15. Contrat à taux horaire pour travaux d'excavation pneumatique

RÉSOLUTION N° 15-03-12

Objet : Contrat à taux horaire pour travaux d'excavation pneumatique

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme soit à la compagnie SQUAREHAB CANADA INC. le contrat pour la fourniture d'un service d'excavation pneumatique sur appel, au taux horaire, pour la période comprise entre le 25 mars et le 31 décembre 2015, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour cette soumission;

D'autoriser la directrice générale à faire exécuter les travaux liés à ce contrat, tel que requis pour combler les besoins opérationnels de la Ville et ce, à l'intérieur du cadre financier, des budgets adoptés de la Ville, le tout en conformité des dispositions, des règlements, des politiques et des procédures de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-03-12

Subject : Hourly rate contract for pneumatic excavation work

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To award to the lowest conforming tenderer SQUAREHAB CANADA INC. the contract of the service supply for pneumatic excavation on call, at hourly rate, between the period of March 25, 2015 to December 31, with the unit prices submitted, in accordance with the tendering documents prepared for this contract;

To authorize the Town Manager to undertake the work related to this contract, as required to fill the Town's operational needs within the financial framework in the context of the adopted budgets, all in accordance with the bylaws provisions, Town's policies and procedures.

CARRIED UNANIMOUSLY

16. Dépense supplémentaire pour les travaux de plomberie dans divers édifices municipaux

RÉSOLUTION N° 15-03-13

Objet : Dépense supplémentaire pour les travaux de plomberie dans divers édifices municipaux

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'autoriser une dépense supplémentaire de 15 000 \$ (taxes incluses) dans le cadre du contrat C-2012-39 pour les travaux de plomberie dans divers édifices municipaux accordé à AV-TECH INC.;

D'imputer la dépense comme suit :

Provenance : Budget de fonctionnement 2015

Imputation : 02-385-00-522 - Entretien et réparation - Bâtiments et terrain

Contrat : 15 000 \$ (taxes incluses)
Crédit : 13 697 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-03-13

Subject : Additional expenditure for the plumbing services for various municipal buildings

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To authorize an additional expenditure for the amount of \$15,000 (taxes included) under contract C-2012-39 for the plumbing services for various municipal buildings awarded to AV-TECH INC.;

To charge this expense as follows :

Sources : Operating budget 2015

Appropriation : 02-385-00-522 - Maintenance and reparation Buildings and grounds

Contract : \$15,000 (taxes included)
Credit : \$ 13,697.

CARRIED UNANIMOUSLY

17. Reconstruction de sections de trottoirs et de bordures

RÉSOLUTION N° 15-03-14

Objet : Reconstruction de sections de trottoirs et de bordures

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 290 000 \$ (taxes incluses) dans le cadre du PTI 2015 pour la reconstruction de sections de trottoirs et bordures sur différentes rues, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à la compagnie GROUPE ABF INC., le contrat (C-2015-28) à cette fin, aux prix unitaires soumis de 261 224,63 \$ taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat, sous réserve de l'approbation par le MAMOT du règlement d'emprunt E-1502;

D'autoriser GROUPE ABF INC. d'exécuter des travaux supplémentaires de réparation de trottoirs, selon les prix unitaires soumis et à l'intérieur des budgets disponibles dans le budget d'opération pour les élargissements d'entrées

RESOLUTION N° 15-03-14

Subject : Reconstruction of sections of sidewalks and curbs

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$290,000 (taxes included) within the PTI 2015 for the reconstruction of sidewalks and entranceways, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to GROUPE ABF INC., the contract (C-2015-28) to undertake these works with the unit prices submitted, for a total of \$261,224.63 taxes included in accordance with the tendering documents, subject to the approval by the MAMOT of Loan by-law E-1502;

To authorize GROUPE ABF INC. to carry out additional sidewalk repair work for the unit prices submitted and within the allowable budgets of the operating budget, for the widening of driveway ramps, and public utility and sewers and water cut repairs.

charretières et les réparations pour les coupes de services publics, d'aqueduc et d'égout;

DE facturer les citoyens au taux de 511,64 \$ le mètre linéaire de trottoirs reconstruits pour les travaux de reconstruction de sections de trottoir, telles que les entrées charretières, à leur demande;

D'imputer ces dépenses comme suit :

Provenance: Règlement d'emprunt E-1502

Imputation: Projet : 2 095 - Reconstruction de trottoirs (programme annuel)

Compte budgétaire : 22-300-00-711

Contrat : 261 224,63 \$ (taxes incluses)
Crédits : 264 808,74 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To bill the residents \$511.64 per linear meter of reconstructed sidewalks for the reconstruction of sidewalk sections, such as ramps, upon their request; and

To charge these expenditures as follows:

Source: Loan by-law E-1502

Appropriation: Project: 2 095 - "Reconstruction de trottoirs (programme annuel)"

Budget account: 22-300-00-711

Contract: \$261,224.63 (taxes included)
Credits: \$264,808.74.

CARRIED UNANIMOUSLY

18. Interventions d'urgence sur le réseau d'égout et d'aqueduc

RÉSOLUTION N° 15-03-15

Objet : Interventions d'urgence sur le réseau d'égout et d'aqueduc

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'accorder à la compagnie LOCATION LORDBEC EXCAVATION le contrat pour le service sur appel d'interventions d'urgence sur le réseau d'égout et d'aqueduc, pour la période comprise entre le 25 mars et le 31 décembre 2015, au taux horaire de sa soumission, conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour cette soumission;

D'autoriser la directrice générale à faire exécuter les travaux liés à ce contrat, tel que requis pour combler les besoins opérationnels de la Ville et ce, à l'intérieur du cadre financier, des budgets adoptés de la Ville, le tout en conformité des dispositions, des règlements, des politiques et des procédures de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-03-15

Subject : Emergency response on sewer and water network

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To award to LOCATION LORDBEC EXCAVATION the contract of the service on call of Emergency response on sewer and water network, between the period of March 25, 2015 to December 31, at hourly rate unit prices submitted, in accordance with the tendering documents prepared for this contract;

To authorize the Town Manager to undertake the work related to this contract, as required to fill the Town's operational needs within the financial framework in the context of the adopted budgets, all in accordance with the bylaws provisions, Town's policies and procedures.

CARRIED UNANIMOUSLY

19. Fourniture et livraison de pierre concassée - Modification de la résolution n°15-01-13

RÉSOLUTION N° 15-03-16

Objet : Fourniture et livraison de pierre concassée - Modification de la résolution n°15-01-13

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'autoriser la modification de la résolution n°15-01-13, en remplaçant le numéro de contrat initialement établi à C-2014-86 par numéro de contrat C-2014-64;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-03-16

Subject : Supply and delivery of crushed stone - Modification to Resolution no. 15-01-13

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To authorize the amendment of Resolution No. 15-01-13, replacing the contract number initially set at C-2014-86 by the contract number C-2014-64;

CARRIED UNANIMOUSLY

20. Amélioration de l'aire de jeux d'eau au parc Mohawk

RÉSOLUTION N° 15-03-17

Objet : Amélioration de l'aire de jeux d'eau au parc Mohawk

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 30 000 \$ (taxes incluses) pour les travaux d'amélioration à l'aire de jeux d'eau au parc Mohawk, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant et de modifier le PTI en conséquence;

D'accorder à la compagnie INSTALLATION JEUX-TEC INC. le contrat (C-2015-43) à cette fin, aux prix soumis, soit 28 456,31 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres pour ce contrat;

D'autoriser un emprunt de 30 000 \$ au Fonds de roulement pour acquitter cette dépense en immobilisation et de rembourser cette somme en cinq (5) ans;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance : Fonds de roulement

RESOLUTION N° 15-03-17

Subject : Improvement to the splash pad at Mohawk Park

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$30,000 (taxes included) for the improvement of the splash pad at Mohawk Park, which includes, as needed, all accessory costs and to modify the TCP accordingly;

To award to the company INSTALLATION JEUX-TEC INC. the contract (C-2015-43) for this purpose, at the price submitted, for a total of \$28,456.31 (taxes included), all in accordance with the tendering documents for this contract;

To authorise a loan of \$30,000 from the working fund to cover this capital expenditure and to reimburse this amount over a five (5) year period;

To charge these expenditures as follows:

Source: Working fund

Imputation : Projet : 1 264 (PTI 2014) -
Amélioration du parc Mohawk - Ajout d'une dalle
de béton autour des jeux d'eau

Compte budgétaire : 22-700-00-718

Contrat : 28 456,31 \$ (taxes incluses)
Crédits : 27 394 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Appropriation: Project : 1 264 (PTI 2014) -
"Amélioration du parc Mohawk - Ajout d'une dalle
de béton autour des jeux d'eau"

Budget account: 22-700-00-718

Contrat : \$28,456.31 (taxes included)
Credits : \$27,394.

CARRIED UNANIMOUSLY

21. **Rejeter la soumission reçue pour le remplacement du revêtement de plancher - Salle d'exercice # 1 - Centre des Loisirs**

RÉSOLUTION N° 15-03-18

Objet : Rejeter la soumission reçue pour le remplacement du revêtement de plancher - Salle d'exercice # 1 - Centre des Loisirs

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

De rejeter la soumission reçue pour le remplacement du revêtement de plancher - Salle d'exercice # 1 - Centre des Loisirs (Contrat C-2015-10).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-03-18

Subject : Reject the tender received for the replacement of the floor surface - Exercise room # 1 - Recreational Center

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To reject the tender received for the replacement of the floor surface - Exercise room # 1 - Recreational Center (Contract C-2015-10).

CARRIED UNANIMOUSLY

22. **Renouvellement de la convention de gestion du Club de curling de Mont-Royal**

RÉSOLUTION N° 15-03-19

Objet : Renouvellement de la convention de gestion du Club de curling de Mont-Royal

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'autoriser la signature de la convention de gestion avec le Club de Curling de Mont-Royal jointe en annexe du présent dossier décisionnel;

D'autoriser le maire et le greffier de la Ville de Mont-Royal à signer tous les documents relatifs à la convention de gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-03-19

Subject : Renewal of Management Agreement with Mount Royal Curling Club

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To authorize the signature of the management agreement for Mount Royal Curling Club attached to this SGD;

To authorize the Mayor and the Town Clerk to sign all documents pertaining to the management agreement.

CARRIED UNANIMOUSLY

23. Entretien annuel de la piscine municipale (extérieure) et des pataugeoires

RÉSOLUTION N° 15-03-20

Objet : Entretien annuel de la piscine municipale (extérieure) et des pataugeoires

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 38 282,11 \$ (taxes incluses) en 2015 pour l'ouverture, la fermeture, les appels de service ainsi que l'approvisionnement et la livraison de produits chimiques pour la piscine municipale (extérieure) et les pataugeoires de la Ville de Mont-Royal pour l'année 2015, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à ODYSSEE AQUATIQUE LTÉE, le contrat (SMI-2015-16) à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission soit au montant de 38 282,11 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat pour une période de un (1) an, avec une option de renouvellement , au gré de la Ville, le tout selon la soumission SMI-2015-16. pour l'année 2016;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance : Budget de fonctionnement 2015

Imputation: 02-742-02-529 - Piscine – entretien et réparation - 24 509,22 \$ (taxes incluses)

02-742-00-648 - Piscine – pièces et accessoires - 13 772,88 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24. Camp de Tennis

RÉSOLUTION N° 15-03-21

Objet : Camp de Tennis

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 108 965 \$ taxes incluses, pour la planification, l'organisation et l'animation du camp de tennis 2015, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

RESOLUTION N° 15-03-20

Subject : Annual maintenance of the municipal swimming pool (outdoor) and wading pools

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$38,282.11 (taxes included) in 2015 for the opening, closing, service calls, supply and delivery of chemical products of the municipal swimming pool (outdoor) and wading pools of the Town of Mount Royal for 2015, and all accessory costs included;

To award to ODYSSEE AQUATIQUE LTÉE the contract (SMI-2015-16) to undertake these works, with the unit prices submitted, for the total amount of \$38,282.11 (taxes included), for a one (1 year period, in accordance with the tendering documents prepared for this contract with a renewal option, at the Town's discretion, for 2016; and

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source: Operating Budget 2015

Appropriation: 02-742-02-529 - "Piscine – entretien et réparation" - \$24,509.22 (taxes included)

02-742-00-648 - "Piscine – pièces et accessoires" - \$13,772.88 (taxes included).

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 15-03-21

Subject : Tennis camp

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To authorize an expenditure of \$108,965 taxes included, for the planning, organization and animation of the tennis camp, which include, as needed, all the accessory costs;

D'accorder à 7011296 Canada inc. (Club Sportif Côte-de-Liesse) un contrat pour la planification, l'organisation et l'animation d'un camp de tennis bilingue pour une période de un (1) an avec option de renouvellement pour quatre (4) années subséquentes, au gré de la ville au prix unitaire par enfant par semaine de 265 \$ plus taxes par semaine de cinq jours et 210 \$ plus taxes par semaine de quatre jours;

D'imputer cette dépense aux activités financières de 2015, Services extérieurs - camp de tennis, numéro d'affectation 02 756 00 448;

Toute dépense excédentaire à ce montant sera comblée par les revenus excédentaires perçus avec les inscriptions au camp.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25. Collecte et transport de matières recyclables

RÉSOLUTION N° 15-03-22

Objet : Collecte et transport de matières recyclables

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 255 000 \$ en 2015 pour couvrir les mois d'avril à décembre pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 85 000 \$ en 2016 pour couvrir les mois de janvier à mars pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à ENVIRONNEMENT ROUTIER NRJ INC. le contrat no 1 (C-2015-34) à cette fin, aux prix unitaires soumis, au montant de 303 401,43 \$ (incluant les taxes) pour la période comprise entre le 1er avril 2015 et le 31 mars 2016, avec option de renouvellement au gré de la Ville pour deux (2) périodes subséquentes de un (1) an chacune, le tout conformément aux documents de soumission;

D'accorder à RCI ENVIRONNEMENT, UNE DIVISION DE WM QUÉBEC INC. le contrat no 2 (C-2015-34) à cette fin, aux prix unitaires soumis, au montant de 28 451,53 \$ (incluant les taxes) pour la période comprise entre le 1er avril 2015 et le 31 mars 2016, avec option de renouvellement au gré de la Ville pour deux (2) périodes subséquentes de un (1) an chacune, le tout conformément aux documents de soumission;

To award to 7011296 Canada inc. (Club Sportif Côte-de-Liesse) a contract for the planning, organizing and leading a bilingual tennis camp for a period of one (1) year with renewal options for four (4) subsequent years at the Town's discretion at the unit price of \$265 plus taxes per five-day week per child and \$210 plus taxes per four-day week per child;

To charge this expenditure to the 2015 financial activities Services extérieurs - camp de tennis, Appropriation No. 02 756 00 448;

In the event that registrations exceed this amount, all additional costs will be covered by the additional revenues received from the registrations.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 15-03-22

Subject : Collection and transport of recyclable materials

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$255,000 in 2015 to cover the months of April to December for the collection and transport of recuperable materials, which includes, as needed, all accessory costs;

To authorize an expense for the amount of \$85,000 in 2016 to cover the months of January to March for the collection and transport of recuperable materials, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to ENVIRONNEMENT ROUTIER NRJ INC. the contract no 1 (C-2015-34) to undertake these works, with the unit prices submitted, in the amount of \$303,401.43 (taxes included) for the period between April 1, 2015 and March 31, 2016, with renewal option at the Town's discretion for two (2) subsequent, one (1) year periods, in accordance with the tendering documents;

To award to RCI ENVIRONNEMENT, UNE DIVISION DE WM QUÉBEC INC. contract no 2 (C-2015-34) to undertake these works, with the unit prices submitted, in the amount of \$28,451.53 (taxes included) for the period between April 1, 2015 and March 31, 2016, with renewal option at the Town's discretion for two (2) subsequent, one (1) year periods, in accordance with the tendering documents;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance : Budget de fonctionnement 2015

Imputation : 02-452-00-446 - Services extérieurs - Collectes sélectives - 255 000 \$

Provenance : Budget de fonctionnement 2016

Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire de la Ville;

Imputation : 02-452-00-446 - Services extérieurs - Collectes sélectives - 85 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source: Operating Budget 2015

Appropriation: 02-452-00-446 - "Services extérieurs-Collectes sélectives" - \$255,000

Source: Operating Budget 2016

Credits required for this activity will be maintained in the budget, in the following manner;

Appropriation: 02-452-00-446- "Services extérieurs-Collectes sélectives" - \$85,000.

CARRIED UNANIMOUSLY

26. Collecte et transport de résidus de jardin et alimentaires

RÉSOLUTION N° 15-03-23

Objet : Collecte et transport de résidus de jardin et alimentaires

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 102 000 \$ en 2015 pour couvrir les mois d'avril à décembre pour la collecte et le transport de résidus de jardins et alimentaires, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 38 000 \$ en 2016 pour couvrir les mois de janvier à mars pour la collecte et le transport de résidus de jardins et alimentaires, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à REBUTS SOLIDES CANADIENS INC. le contrat (C-2015-35) à cette fin, aux prix unitaires soumis, au montant de 132 389,85 \$ (incluant les taxes) pour la période comprise entre le 15 avril 2015 et le 6 avril 2016, avec option de renouvellement au gré de la Ville pour deux (2) périodes subséquentes de un (1) an chacune, conformément aux documents de soumission;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance : Budget de fonctionnement 2015

Imputation : 02-452-00-459 - Résidus de jardin et développement durable - 102 000 \$

Provenance : Budget de fonctionnement 2016

Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire de la Ville;

RESOLUTION N° 15-03-23

Subject : Collection and transport of yard trimmings and food residues

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$102,000 in 2015 to cover the months of April to December for the collection and transport of yard trimmings and food residues, which includes, as needed, all accessory costs;

To authorize an expense for the amount of \$38,000 in 2016 to cover the months of January to March for the collection and transport of yard trimmings and food residues, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to REBUTS SOLIDES CANADIENS INC. the contract (C-2015-35) to undertake these works, with the unit prices submitted, in the amount of \$132,389.85 (taxes included) for the period between April 15, 2015 and April 6, 2016, with renewal option at the Town's discretion for two (2) subsequent, one (1) year periods, in accordance with the tendering documents;

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source: Operating Budget 2015

Appropriation: 02-452-00-459 - "Résidus de jardin et développement durable" - \$102,000

Source: Operating Budget 2016

Credits required for this activity will be maintained in the budget, in the following manner;

Imputation : 02-452-00-459 - Résidus de jardin et développement durable - 38 000 \$.

Appropriation: 02-452-00-459 - "Résidus de jardin et développement durable" - \$38,000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

27. Lutte contre l'agrile du frêne - détection et protection

RÉSOLUTION N° 15-03-24

Objet : Lutte contre l'agrile du frêne - détection et protection

RESOLUTION N° 15-03-24

Subject : Fight against the emerald ash borer - detection and protection

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

D'autoriser une dépense de 99 981,82 \$ en 2015 pour l'exécution du contrat pour la lutte contre l'agrile du frêne, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

To authorize an expense for the amount of \$99,981.82 in 2015 to execute the contract for the fight against the emerald ash borer, which includes, as needed, all accessory costs;

D'accorder à la compagnie PAYSAGISTES ROGER MARTEL INC., le contrat (C-2015-14) à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission soit au montant total de 99 981,82 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

To award to PAYSAGISTES ROGER MARTEL INC., the contract (C-2015-14) to undertake these works, with the unit prices submitted, for the total amount of \$99,981.82 (taxes included), in accordance to the tendering documents prepared for this contract; and

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

To charge the expenses related to this contract as follows:

Provenance : Budget de fonctionnement 2015

Source: Operating Budget 2015

Imputation : 02-762-00-453 - Interventions dû à l'agrile du frêne.

Appropriation: 02-762-00-453 - "Interventions dû à l'agrile du frêne ".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

28. Abattage des arbres publics

RÉSOLUTION N° 15-03-25

Objet : Abattage des arbres publics

RESOLUTION N° 15-03-25

Subject : Tree Cutting on Town Property

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

D'autoriser une dépense de 104 000 \$ (taxes incluses) en 2015 pour l'abattage des arbres publics, selon les prix unitaires inscrits au bordereau des prix, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

To authorize an expense for the amount of \$104,000 (taxes included) in 2015 for the contract "Tree Cutting on Town Property", according to the unit prices listed in the schedule of prices, which included, as needed all accessory costs;

D'accorder à la compagnie ÉMONDAGE ST-GERMAIN ET FRÈRES LTÉE., le contrat (C-2015-12) à cette fin, aux prix unitaires soumis, soit au prix total de 94 628,22 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Budget de fonctionnement 2015

Imputation : 02-762-00-457 - Services externes - Entretien des arbres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To award to ÉMONDAGE ST-GERMAIN ET FRÈRES LTÉE., the contract (C-2015-12) to undertake this work at the unit prices submitted, for a total amount of \$94,628.22 (taxes included), in accordance with the tendering documents, and;

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source: Operating Budget 2015

Appropriation: 02-762-00-457 - "Services externes - Entretien des arbres".

CARRIED UNANIMOUSLY

29. Essouchement et réparation des pelouses

RÉSOLUTION N° 15-03-26

Objet : Essouchement et réparation des pelouses

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 99 600 \$ en 2015 pour l'essouchement et la réparation des pelouses, selon les prix unitaires inscrits au bordereau des prix, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder au plus bas soumissionnaire soit à ARBO-DESIGN INC. le contrat (C-2015-13) à cette fin, aux prix unitaires soumis, soit au montant total de 90 538,68 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Budget de fonctionnement 2015

Imputation : 02-762-00-458 - Services extérieurs - Essouchement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-03-26

Subject : Grubbing and repair of lawns

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$99,600 in 2015 for the grubbing and repair of lawns, according to the unit prices listed in the schedule of prices, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to the lowest tenderer ARBO-DESIGN INC. the contract (C-2015-13) to undertake these works with the unit prices submitted, for the total amount of \$90,538.68 (taxes included), in accordance with the tendering documents; and

To charge this expenditure as follows:

Source: Operating Budget 2015

Appropriation: 02-762-00-458 - "Services extérieurs - Essouchement".

CARRIED UNANIMOUSLY

30. Renouveaulement - Fauchage des hautes herbes dans les endroits publics

RÉSOLUTION N° 15-03-27

Objet : Renouveaulement - Fauchage des hautes herbes dans les endroits publics

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 9 950 \$ en 2015 pour l'exécution du contrat de fauchage des hautes herbes dans les endroits publics, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder le renouvellement du contrat (C-2014-04) à la compagnie PAYSAGISTE OLYMPIA à cette fin, avec option de renouvellement au gré de la Ville pour l'année 2016, aux prix unitaires de sa soumission soit au montant de 9 476,36 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance : Budget de fonctionnement 2015

Imputation : 02-761-00-447 - Services externes - Entretien des pelouses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-03-27

Subject : Renewal - Mowing of grass in publics areas

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$9,950 in 2015 to execute the contract for the mowing of grass in the publics areas, which includes, as needed, all accessory costs;

To award the renewal of the contract (C-2014-04) to PAYSAGISTE OLYMPIA to undertake these works, with a renewal option at the Town's discretion for year 2016, with the unit prices submitted, for the total amount of \$9,476.36 (taxes included), in accordance to the tendering documents prepared for this contract; and

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source: Operating Budget 2015

Appropriation: 02-761-00-447 - "Services externes - Entretien des pelouses".

CARRIED UNANIMOUSLY

31. Abroger la résolution n°15-01-12 et octroyer le contrat pour la fourniture et livraison d'une (1) mini excavatrice sur chenilles

RÉSOLUTION N° 15-03-28

Objet : Abroger la résolution n°15-01-12 et octroyer le contrat pour la fourniture et livraison d'une (1) mini excavatrice sur chenilles

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'abroger la résolution n° 15-01-12 octroyant le contrat C-2014-86 à la compagnie J. RENÉ LAFOND INC., pour la fourniture et livraison d'une (1) mini excavatrice sur chenilles;

D'autoriser une dépense de 59 558,20 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et livraison d'une (1) mini excavatrice sur chenille, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

RESOLUTION N° 15-03-28

Subject : Repeal Resolution No. 15-01-12 and award the contract for the supply and delivery of one (1) mini crawler excavator

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To repeal Resolution No. 15-01-12 granting contract C-2014-86 to the company J. RENÉ LAFOND INC., for the supply and delivery of one (1) mini crawler excavator;

To authorize an expense of \$ 59,558,20 (taxes included) for the supply and delivery of one (1) mini crawler excavator, which included, as needed, all accessory costs;

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie LONGUS ÉQUIPEMENT INC., le contrat (C-2014-86) à cette fin, aux prix forfaitaires soumis, soit 56 895,38 \$ (taxes incluses), le tout conformément aux documents d'appel d'offres;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit:

Provenance : Réserve financière véhicules lourds

Imputation: Projet: 1 064 - Achat d'une mini excavatrice sur chenille

Compte budgétaire: 22-300-00-751.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To award to the lowest conforming bidder, the company LONGUS ÉQUIPEMENT INC., the contract (C-2014-86) for that purpose, for the lump sum prices submitted of \$56,895.38 (taxes included), all in accordance with the tender documents;

To charge the expenses related to this contract as follows;

Sources : Heavy vehicle financial reserve

Appropriation: Project: 1 064 - "Achat d'une mini excavatrice sur chenille"

Compte budgétaire: 22-300-00-751.

CARRIED UNANIMOUSLY

32. Location, nettoyage et entretien d'uniformes, de chiffons et de couvre sièges

RÉSOLUTION N° 15-03-29

Objet : Location, nettoyage et entretien d'uniformes, de chiffons et de couvre sièges

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense annuelle taxes incluses de 14 025 \$ pour l'année 2015, de 18 700 \$ pour les années 2016 et 2017 et de 4 675 \$ pour l'année 2018, pour la location, le nettoyage, l'entretien d'uniformes, de chiffons et de couvre sièges.

D'accorder à UNIFIRST CANADA LTÉE pour une période de trois (3) ans à compter de la date de son émission, le contrat à cette fin aux prix unitaires de sa soumission soit au montant total de 50 877,54 \$ taxes incluses conformément aux documents de l'appel d'offres préparés pour ce contrat.

D'imputer les dépenses associées à ce contrat aux activités financières comme suit:

Provenance: Budget de fonctionnement 2015, 2016, 2017 et 2018

Pour les années 2016, 2017, et 2018 les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire.

Imputation: 02-321-00-651 - Vêtements, chaussures et accessoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-03-29

Subject : Rental, cleaning and upkeep of uniforms, rags and cover seats

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an annual expenditure taxes included of \$14,025 for 2015, of \$18,700 for the years 2016 and 2017 and of \$4,675 for the year 2018 for the rental, cleaning and upkeep of uniforms, rags and cover seats.

To grant a contract to this effect to UNIFIRST CANADA LTÉE for a three (3) years period from the date the contract is issued at the unit prices of their tender for a total amount of \$50,877.54 taxes included in accordance with the tendering documents for this contract.

To charge the expenditures associated with this contract to financial activities as follows:

Source: 2015, 2016, 2017 and 2018 operating budget

For the years 2016, 2017, and 2018 the credits required for this purpose will be maintained in the budget allowance.

Appropriation: 02-321-00-651 - « Vêtements, chaussures et accessoires ».

CARRIED UNANIMOUSLY

33. Renouvellement - Collecte et déchetage de branches d'arbres

RÉSOLUTION N° 15-03-30

Objet : Renouvellement - Collecte et déchetage de branches d'arbres

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 35 000 \$ (taxes incluses) pour la collecte et le déchetage des branches, pour l'année 2015, comprenant tous les frais et accessoires, le cas échéant;

D'accorder à PAYSAGISTE ROGER MARTEL INC., le renouvellement du contrat C-2013-19 pour la collecte et le déchetage de branches, à cette fin, aux prix unitaires soumis, pour un montant total de 32 633,58 \$ (taxes incluses) pour l'année 2015, la deuxième et dernière période de renouvellement, conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance: Budget de fonctionnement 2015

Imputation : 02-762-00-453 - Intervention dû à l'agrile du frêne - 35 000 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-03-30

Subject : Renewal - Collection and Shredding of Tree Branches

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$35,000 (taxes included) in 2015 to execute the contract for the collection and shredding of tree branches, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to PAYSAGISTE ROGER MARTEL INC., the renewal of contract C-2013-19 for the collection and shredding of tree branches, and to undertake this work with the unit prices submitted, for the total amount of \$32,633.58 (taxes included), for the year 2015, the second and final renewal period, in accordance to the tendering documents prepared for this contract;

To charge the expenses related to this contract as follows :

Source: Operating Budget 2015

Appropriation: 02-762-00-453 -"Intervention dû à l'agrile du frêne" - \$35,000 (taxes included).

CARRIED UNANIMOUSLY

34. Procès-verbaux du Comité consultatif d'urbanisme

RÉSOLUTION N° 15-03-31

Objet : Procès-verbaux du Comité consultatif d'urbanisme

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De prendre acte, conformément aux règlements N° 1314 et N°1317, des procès-verbaux des réunions du 27 février 2015 et du 13 mars 2015 du Comité Consultatif d'Urbanisme;

D'approuver les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation favorable du CCU lors de la réunion tenue le 27 février 2015:

RESOLUTION N° 15-03-31

Subject : Planning Advisory Committee Minutes

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To receive, in accordance with by-laws No.1314 and No.1317, the minutes of the February 27, 2015 and March 13, 2015 meetings of the Planning Advisory Committee;

To approve the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of a favorable recommendation from the CCU at its meeting held on February 27, 2015:

Plan N°1 : 82, Dunrae pour « Modification au permis émis - détails des ouvertures latérales »;

Plan No.1: 82 Dunrae for "Modification to issued permit – details of side openings";

Plan N°9: 476, Simcoe pour « Modification des ouvertures : - agrandir des fenêtres - supprimer 2 portes sur les façades arrière et latérale (l'Acadie) »; Sous réserve « que la brique se marie avec la brique existante et de créer un maillage avec la brique existante. Une confirmation sur site que la nouvelle brique se marie à la brique existante est requise avant émission du permis »;

Plan No.9: 476 Simcoe for "Modification to the openings: - enlarge the windows - remove 2 doors on the rear and side façades (l'Acadie)"; Subject to: "brick to match the existing and brick work to be meshed into the existing. An onsite confirmation of new brick matching the existing brick is required before permit is issued";

Plan N°10 : 325, Barton pour « Modification des ouvertures : - nouvelle porte patio - déplacement d'une fenêtre côté gauche »;

Plan No.10: 325 Barton for "Modification to the openings: - new patio door - moving a window on the left side";

Plan N°14 : 71, Dunrae pour « Rajout d'un vestibule et agrandissement arrière sur un étage »;

Plan No.14: 71 Dunrae for "Adding a vestibule and a one storey rear addition";

Plan N°15 : 52, Vivian pour « Modification des ouvertures : remplacement d'une porte et d'une fenêtre par une nouvelle porte patio »;

Plan No.15: 52 Vivian for "Openings' modification: replacing a door and a window by a new patio door";

Plan N°18 : 2215, Cambridge pour « Re-soumission d'un agrandissement arrière »; Sous réserve de « réviser l'élévation latérale – retirer l'élément vertical en aluminium (panneau) à la jonction du nouveau et de l'ancien volume (au rez-de-chaussée seulement) »;

Plan No.18: 2215 Cambridge for "Resubmission of a rear addition"; Subject to "Revise the side elevation- removal of the aluminum vertical element (panel) at the joint of the new volume to old (only at the ground level)";

D'approuver les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation favorable du CCU lors de sa réunion tenue le 13 mars 2015 :

To approve the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of a favorable recommendation from the CCU at its meeting held on March 13, 2015:

Plan N°1 : 1174, Dunraven pour « Modification de 2 ouvertures dans le mur avant »; Sous réserve de « séparer les modulations des fenêtres par des éléments verticaux plus épais (meneaux). La porte d'entrée doit rester à battant simple »;

Plan No.1: 1174 Dunraven for "Modification of 2 openings in the front wall"; Subject to: "windows' modulation to be separated with thicker vertical elements (mullions). Front door to remain as a single door opening";

Plan N°2 : 600, Dawson pour «Agrandissement au-dessus du vestibule, fenêtre en baie latérale et petit agrandissement arrière sur 2 étages »;

Plan No.2: 600 Dawson for "Addition on top of the vestibule, bay-window and small rear addition of 2 storeys";

Plan N°4 : 249, Kindersley pour « Modification au plan approuvé - Remplacer une portion de mur en brique au lieu du déclin approuvé pour un agrandissement de 2 étages et rénovations »;

Plan No.4: 249 Kindersley for "Modification to the approved plan – Replacing part of the wall with a brick finish instead of the approved siding for a 2 storeys' addition and renovations";

Plan N°7 : 2234, Kildare pour « Modification des ouvertures et du revêtement extérieur et rajout d'une terrasse arrière »; Sous réserve de « mettre entre les fenêtres des panneaux de la même couleur que celles-ci, mais non pas de la brique. L'appui de fenêtre ne doit pas courir d'un bout à l'autre mais se limiter au-dessous des nouvelles fenêtres »;

Plan No.7: 2234 Kildare for "Modification of the openings and of the exterior cladding and addition of a rear deck"; Subject to: "no brick between windows but panels, same color as windows. Sill not to run from end to end but to be limited to below new windows";

Plan N°8 : 45, Palmerston pour « Fermer le porche ouvert à l'arrière avec un toit et rajout d'une nouvelle terrasse »;

Plan No.8: 45 Palmerston for "enclosing the opened porch at the rear with a roof and addition of a new deck";

Plan N°9 : 5673, Royalmount pour « Affichage: 1 enseigne directionnelle et 2 enseignes appliquées »; « Le comité préfère l'option 'A'; installation au-dessus de la porte de garage. L'enseigne projetée /suspendue n'est pas permise »;

Plan N°10 : 1954, Dumfries pour « Agrandissement arrière sur deux étages »; Sous réserve : « La maçonnerie étant requise dans la construction du mur au rez-de-chaussée, il est recommandé de conserver une finition de brique au rez-de-chaussée et acrylique pour l'étage supérieur. Une bande horizontale de maçonnerie devrait être conduite tout au long des élévations afin de séparer les 2 matériaux (brique /acrylique). Acrylique recommandé à l'étage supérieur »;

Plan N°11 : 209, Lazard pour « Agrandissement latéral au 2e étage et agrandissement arrière sur 2 étages » Suggestion de conserver le concept de fenêtre à guillotine;

Plan N°12: 326, Lethbridge pour « Modification aux cadrages de pierre autour la porte d'entrée et de la nouvelle fenêtre avant (joints/coupes) pour un projet de remplacer le revêtement de brique par une nouvelle brique et modifier les ouvertures dans le mur arrière »; Sous réserve : « les plans révisés pour le permis présentent trop de joints dans le cadrage de pierre de la fenêtre de devant et la porte d'entrée. Réduire les joints verticaux des parties de pierre supérieures à 1 ou aucun au-dessus de la porte et à 3 au-dessus des fenêtres et réduire les joints horizontaux à 3 également, mais retravailler pour obtenir un morceau à la base et un morceau au-dessus, avec un morceau plus long dans le milieu »;

Plan N°14 : 241, Kindersley pour « Rénovation extérieure de la façade avant et modification des ouvertures à l'arrière avec rajout d'une marquise et rajout du foyer au gaz latéral »; Sous réserve de : « Rénovations de la marquise seulement. Resoumettre le dessin des fenêtres; les fenêtres devraient respecter le concept architectural et le langage d'origine de la maison »;

Plan N°15 : 464, Lazard pour « Plan préliminaire – demande de démolition déjà accordée - Nouvelle maison unifamiliale »; Sous réserve : « Approbation de l'option présentant un fini en acrylique/stucco au niveau supérieur; le volume du premier garage nécessite d'être reculé de 12" de plus. Le tableau d'échantillons des matériaux et des couleurs est requis pour approbation finale »;

D'approuver les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation favorable du CCU lors de la suite de réunion du 13 mars 2015, tenue le 16 mars 2015:

Plan N°20 : 127, Vivian pour « Rajout d'une lucarne pour aménagement du grenier »;

Plan No.9: 5673 Royalmount for "Signage: 1 directional sign and 2 wall-mounted signs"; "Committee prefers option A; installation over garage door. The projecting/suspended sign is not permitted";

Plan No.10: 1954 Dumfries for " a two storeys' rear addition"; "Subject to: Due to masonry being required within the wall composition on the ground floor, it is recommend maintaining a brick finish on the ground floor and acrylic for the upper storey. A masonry horizontal band to be carried throughout elevations to separate the 2 materials (brick/acrylic). Recommended acrylic on upper storey";

Plan No.11: 209 Lazard for "2nd storey side elevation addition and a two storeys rear addition"; Suggestion to maintain guillotine window design;

Plan No.12: 326 Lethbridge for "Modification to the stone frames around the front door and the new front window (joints/cuts) for a project to replace the brick siding by a new brick and modify the openings in the rear wall"; Subject to: "revised plans for permit show too many joints on the stone framing of the front window and entrance door. Minimize vertical joints on overhead location of stone pieces to 1 or no joint over the door and 3 pieces over the windows and reduce horizontal joints to 3 also, but rework to have one piece at base and one at upper with a longer middle piece";

Plan No.14: 241 Kindersley for "Exterior renovation of the front façade and modification of the rear openings with addition of a canopy and of a side gas fireplace"; Subject to: "Canopy renovations only. Resubmit window design; windows should respect the home's original architectural concept and language";

Plan No.15: 464 Lazard for "Preliminary plan – Demolition request already granted – new single-family home"; Subject to: "Approval of the option with a stucco/acrylic finish on the upper level and 1st garage volume is required to be setback an additional 12". Material sample board and colors required for final approval";

To approve the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of a favorable recommendation from the CCU at its additional meeting of March 13, 2015, held on March 16, 2015:

Plan No.20: 127, Vivian for "Adding a dormer to create an attic space";

Plan No.21 :775,Plymouth pour Bâtiment D, nouveau bâtiment à usage mixte: commercial au rez-de-chaussée et résidentiel aux étages supérieurs. Les plans finaux doivent montrer le mur rideau au coin faisant face au Pharmaprix et le stationnement et les balcons doivent être "offset" à cet endroit , détails de balcons et garde corps à montrer, maintenir hauteur maximale de 28 m;

De refuser les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation défavorable du CCU lors de sa réunion tenue le 27 février 2015:

Plan N°6 : 241, Kindersley pour « Rénovation extérieure de la façade avant et modification des ouvertures à l'arrière avec rajout d'une marquise et rajout du foyer au gaz latéral »; REFUSÉ pour les raisons suivantes: « La maison est située dans le secteur Phase I du PIIA et bien que la maison ne respecte pas actuellement le PIIA, les modifications proposées aggravent la non-conformité aux objectifs du PIIA Phase I. Il faut maintenir le concept/langage architectural »;

Plan N°13 :2234, Kildare pour « Modification des ouvertures et du revêtement extérieur et rajout d'une terrasse arrière »; REFUSÉ pour les raisons suivantes: La brique ne doit pas être remplacée par du stuc. L'entrée doit être retravaillée pour grouper les fenêtres et les portes, tel que dans le concept original, ramenant l'importance sur l'entrée. La fenêtre de l'étage supérieur doit être déplacée sur l'élévation latérale et l'autre doit être enlevée de la façade avant afin de maintenir la relation avec la porte du garage »;

De refuser les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation défavorable du CCU lors de la suite de la réunion du 13 mars 2015, tenue le 16 mars 2015:

Plan N°17 : 318, Portland pour « Travaux effectués sans approbation du CCU- Finis en acrylique sur toutes les lucarnes et modèle du garde-corps »;REFUSÉ pour les raisons suivantes: «La finition acrylique et les volets du niveau supérieur sont refusés tels que construits. Le stuc n'est pas approprié à ce style de maison et les volets supérieurs ne sont pas à l'échelle. Le garde-corps orné est approuvé. Des dessins figurant les changements proposés doivent être présentés pour approbation »;

Vote contre: le conseiller Louis Dumont.

ADOPTÉ PAR MAJORITÉ

Plan No. 21 : 775, Plymouth for Building D, mixed use building with commercial on ground floor and residential above: Final plans must show curtain wall at Pharmaprix-parking lot corner an balconies are to be offset in this area, show balcony and railing details, maintain maximum 28m height;

To refuse the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of an adverse recommendation of the CCU at its meeting held on February 27, 2015:

Plan No.6: 241 Kindersley for "Exterior renovation of the front façade and modification of the rear openings and addition of a canopy and addition of the gas fire-place on the side"; REFUSED for the following reasons: "House is located in a Phase I sector according to the PIIA and though the home does not presently respect the PIIA, the proposed modifications worsen the non-conformity to the PIIA Phase 1 objectives. Maintain original architectural concept/language";

Plan No.13: 2234 Kildare for "Modification of the openings and of the exterior siding, and addition of a rear deck"; REFUSED for the following reasons: "Brick not to be replaced by stucco. The entrance to be reworked to group the windows with doors as the original design, bringing back the focal point to the entrance. Window on the upper storey to be displaced on the side elevation and remove other one from the front so the relationship with the garage door is maintained";

To refuse the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of an adverse recommendation of the CCU at its additional meeting of March 13, 2015, held on March 16, 2015:

Plan No.17: 318 Portland for "Job completed without the CCU's approval – Acrylic finishes on all the dormers and railing design"; REFUSED for the following reasons: "Acrylic finish and upper level shutters as built are refused. Stucco is not appropriate for this style of home and upper shutters are not to scale. Ornate railing is approved. Drawings to be presented with proposed changes for approval";

Votes against : Councillor Louis Dumont.

CARRIED BY MAJORITY

- 35. Avis de motion du Projet de règlement no 1384-26 modifiant le règlement no 1384 sur la circulation et le stationnement en ce qui a trait au stationnement pour le personnel enseignant de l'école Carlyle**

Objet : Avis de motion du Projet de règlement no 1384-26 modifiant le règlement no 1384 sur la circulation et le stationnement en ce qui a trait au stationnement pour le personnel enseignant de l'école Carlyle

Subject : Notice of Motion for Draft By-law No. 1384-26 to amend Traffic and parking By-law No. 1384 with respect to parking for Carlyle School

La conseillère Erin Kennedy, donne avis de motion qu'il présentera pour adoption à une séance subséquente le Projet de règlement no 1384-26 modifiant le Règlement no 1384 sur la circulation et le stationnement en ce qui a trait au stationnement pour le personnel enseignant.

Councillor Erin Kennedy gives notice of motion that he will introduce for adoption at a future sitting Draft By-law No. 1384-26 to amend By-law No. 1384 with respect to parking for teaching staff.

- 36. Avis de motion du projet de Règlement no 1433 visant à lutter contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Mont-Royal**

Objet : Avis de motion du projet de Règlement no 1433 visant à lutter contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Mont-Royal

Subject : Notice of Motion draft By-Law No. 1433 Limiting the Propagation of the Emerald Ash Borer in the Town of Mount Royal

Le conseiller Daniel Robert donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, le Projet de règlement no 1433 visant à lutter contre la propagation de l'agrile du frêne sur l'ensemble du territoire de la Ville de Mont-Royal.

Councillor Daniel Robert gave notice of motion that Draft By-law No. 1433 limiting the propagation of the Emerald Ash Borer in the Town of Mount Royal would be introduced for adoption at a future sitting.

- 37. Rapport sur les décisions prises par le conseil d'agglomération**

Objet : Rapport sur les décisions prises par le conseil d'agglomération

Subject : Report on Decisions rendered by the Agglomeration Council

Le maire Philippe Roy fait rapport des décisions prises lors des dernières séances du conseil d'agglomération.

Mayor Philippe Roy reported decisions taken at the Agglomeration's Council meetings.

38. Orientations du conseil au conseil d'agglomération

RÉSOLUTION N° 15-03-32

Objet : Orientations du conseil au conseil d'agglomération

ATTENDU QUE le maire de la Ville doit exposer la position qu'il entend prendre sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 26 mars 2015 et discuter de celle-ci avec les autres membres présents afin d'adopter une résolution établissant l'orientation du conseil conformément à l'article 61 (2o) de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., chapitre E-20.001);

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

De mandater le maire, ou son représentant, à assister à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 26 mars 2015 afin de prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers présentés à cette séance en se basant sur l'information qui y sera fournie et ce, dans l'intérêt supérieur de la Ville de Mont-Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

39. Affaires diverses

Les membres du conseil informent les personnes présentes de sujets et d'événements passés ou à venir.

40. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 22 h 15 et 12 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 22 h 58.

RESOLUTION N° 15-03-32

Subject : Orientations of Council at the Agglomeration Council meeting

WHEREAS the Mayor must set out the position that he intends to take on the matters on the agenda of the January March 26, 2015 regular sitting of the Urban Agglomeration Council and discuss that position with the other members present in order to adopt a resolution establishing the council's stance in accordance with section 61 (2°) of an Act Respecting the Exercise of Certain Municipal Powers in Certain Urban Agglomerations (R.S.Q., chapter E-20.001);

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize the Mayor, or his representative, to attend the March 26, 2015 agglomeration council regular meeting in order to make any decisions he deems appropriate regarding the matters presented at this meeting based on the information provided during this meeting and in the best interests of the Town of Mount Royal.

CARRIED UNANIMOUSLY

41. **Levée de la séance**

RÉSOLUTION N° 15-03-33

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

De lever la séance à 22 h 58.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(s) Philippe Roy

Philippe Roy

RESOLUTION NO. 15-03-33

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To close meeting at 22:58 .

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(s) Alexandre Verdy

Alexandre Verdy